

Journées techniques d'information (JTI) 2019 Les 23 et 24 novembre 2019 – Vogüé (07)

Pour le Bureau National (BN) :

Présents : Céline Aubrun – Fabien Delrot - Richard Esposito – Didier Roca –
Philippe Stoppacher
Absent : Fredy Guilbert

Pour le Secrétariat National (SN) :

Présents : Marc Bertrand – Vanessa Lebrun – Didier Renoux – Aurélie Ronfort – Eric Thiollier

Pour les antennes FFMC :

FFMC 01 – FFMC 03 – FFMC 04 – FFMC 06 – FFMC 10 – FFMC 11 – FFMC 12 – FFMC 13 –
FFMC 14 – FFMC 16 – FFMC 22 – FFMC 24 – FFMC 25 - FFMC 26/07 – FFMC 28 – FFMC 2AB–
FFMC 30 – FFMC 31 – FFMC 32 – FFMC 33– FFMC 35 – FFMC 39 – FFMC43 - FFMC 44 -
FFMC 45 – FFMC 47 – FFMC 49 -FFMC 50 – FFMC 54 – FFMC 57 – FFMC 59 – FFMC 62 –
FFMC 63 – FFMC 65 – FFMC 66 – FFMC 69 – FFMC 71 - FFMC 73 – FFMC 74 – FFMC 76 –
FFMC 77 – FFMC 79 - FFMC 84 – FFMC 85 – FFMC 86 – FFMC 87 - FFMC 88 – FFMC 89 –
FFMC 91 – FFMC 974 – FFMC PPC

Pour les structures :

AFDM – AMDM – Les Éditions de la FFMC – FFMC Loisirs

Pour les associations adhérentes :

AMA

Les mandataires :

Sandrine Chauvet – Nicolas Garand – Pierre-Henri Marchand – Cyrille Petion – France Wolf -
Francis Cervellin - Elise Lacoste

Président de séance : Fabien Delrot

Secrétaire de séance : Aurélie Ronfort

Fédération Française des Motards en Colère

8 rue Jean Jacques Rousseau, 93100 MONTREUIL – Tel : 01.48.18.03.20 - contact@ffmc.fr – www.ffmc.fr

Table des matières

| | |
|--------------------------------------------------------|----------|
| ASSEMBLEE REUNIE LE SAMEDI 23/11/19 | 3 |
| Discours d'ouverture..... | 3 |
| Programme des JTI..... | 4 |
| Ateliers | 4 |
| . Media training | 4 |
| . Comptabilité / SCOTR | 4 |
| . Découverte ERJ | 4 |
| . Rencontre ERJ | 4 |
| ASSEMBLEE REUNIE LE DIMANCHE 24/11/19 | 5 |
| Projet associatif et comptabilité | 5 |
| Groupe de travail « jeunes » | 6 |
| La communication interne de la FFMC | 7 |

I- ASSEMBLEE REUNIE LE SAMEDI 23/11/19

Discours d'ouverture par Fabien Delrot

« Bonjour à toutes et à tous,

Nous voilà réunis pour cette nouvelle session des JTI 2019 à Vogüé. Comme vous pourrez le voir lors des ateliers, des présentations et de la plénière de demain, nous avons essayé de faire que ces Journées Techniques et d'Information répondent à vos attentes.

Trois ateliers sont prévus pour cet après-midi de samedi :

- la communication dans l'atelier média training,
- la comptabilité dans l'atelier SCOTR
- l'ERJ dans deux ateliers distincts.

Demain matin, vous aurez la joie, l'honneur et l'avantage d'entendre la douce voix de notre Trésorier National qui abordera avec vous le bon usage des ressources de la FFMC, puis ce sera au tour des jeunes de faire le point d'avancement de leur groupe de travail, et enfin, le SN nous fera quelques rappels sur nos outils informatifs et leurs évolutions, ainsi que sur le bon usage des listes, des mails, du Cloud bref, tout un programme.

Nous tenons à vous dire également toute la satisfaction de vous voir tous ici avec l'envie de bien faire voire de faire bien ! Car c'est ensemble ET riches de nos différences que nous sommes plus forts. C'est cela que nous défendons en tant qu'élus nationaux du mouvement. C'est pour cela que nous avons été élus.

Ainsi, le Mouvement motard FFMC continue d'évoluer, tant sous notre impulsion en tant que FFMC que sous l'impulsion de la Mutuelle des motards. Vous en avez eu un tout petit avant-goût avec les premières réunions Mouvement, que certains d'entre vous ont sans doute pu vivre. Ainsi, dans la ligne de nos travaux vers un meilleur entretien des routes, nous projetons, peu après les JTI, de lancer une opération « œufs de Pâques », qui visera à dénoncer le mauvais entretien des routes via des nids-de-poule symboliquement remplis d'œufs de pâques, en impliquant toutes nos structures vers un objectif commun.

Nous remercions le centre pour son accueil et la qualité de l'hébergement, l'antenne du 26/07 organisatrice, les mandataires et toutes les personnes pour leur présence sur leur temps personnel.

Je déclare les JTI 2019 ouvertes »

Programme des JTIs

Fabien Delrot présente le programme des JTIs ainsi que les intervenants sur les différents ateliers.

Les participants se rendent ensuite aux ateliers proposés :

Ateliers

Les supports de ces ateliers sont à disposition sur le Cloud de la FFMC.

- **Média Training** : répondre à une interview télévisée, principes et mise en pratique

Intervenants :

Fredéric Brozdziack – Motomag
Didier Renoux – chargé de communication

- **Compta/ SCOTR** : Utilisation de SCOTR

Intervenants :

Vanessa Lebrun – Trésorerie Nationale
Cyrille Petion – mandataire FFMC
Richard Esposito - Bureau National

- **Découverte ERJ** : découverte du rôle d'intervenant "ERJ"

Intervenants :

Céline Aubrun – Bureau National
Marc Bertrand – Chargé de commission Sécurité Routière,
Sandrine Chauvet – Mandataire animation du réseau ERJ
Pierre-Henri Marchand – Mandataire Formation
Philippe Stoppacher – Bureau National,
William Tournier – Formateur AFDM

- **Rencontre ERJ** : rencontre d'intervenants déjà formés à la démarche "ERJ" : échange de bonnes pratiques et réflexion sur l'avenir du programme.

Intervenants :

Céline Aubrun – Bureau National
Marc Bertrand – Chargé de commission Sécurité Routière,
Sandrine Chauvet – Mandataire animation du réseau ERJ
Pierre-Henri Marchand – Mandataire Formation
Philippe Stoppacher – Bureau National,
William Tournier – Formateur AFDM
Plan d'intervention à disposition sur le cloud FFMC

II- ASSEMBLEE REUNIE LE DIMANCHE 23/11/18

Toutes les présentations faites en plénière sont à disposition sur le Cloud de la FFMC.

Projet associatif et comptabilité : du bon usage des ressources à la FFMC : les ressources financières au service de la réalisation du Projet associatif

Intervenant :
Richard Esposito

Interventions de la salle

Si une antenne a un contrôle fiscal, est-ce que cela peut avoir une incidence sur l'intégralité de la FFMC ?

Non, les antennes sont des entités juridiques distinctes. Toutefois l'impact négatif pour la FFMC au niveau national se ferait en termes d'image.

Comment valoriser le bénévolat ?

Richard Esposito :
Il est rappelé que seulement les actions font l'objet d'une valorisation, et non pas le fonctionnement.

Cyrille Petion de la FFMC 33 explique la possibilité de valoriser le bénévolat dans Scotr :

- Les actions qui font appel à une formation sont de 3^{ème} classe (valorisé à 3 fois le SMIC)
Ex : les interventions ERJ, également valorisées dans Sides.
- Les actions réalisées par un militant de l'antenne sont de 1^{ère} classe (Valorisée au SMIC)
- Les autres actions sont par défaut de 2^{ème} classe

Pascale Boutet de la FFMC 44 précise que la valorisation du bénévolat doit tenir compte du temps passé à la réalisation de l'action mais également à sa préparation : communication, recherche des infrastructures, préparation matérielle de l'action, débriefing...

Comment traiter comptablement ses activités lucratives ?

Richard Esposito indique qu'il faut tenir une comptabilité analytique pour sectoriser les opérations non lucratives et lucratives.

Être fiscalisé n'est pas forcément mauvais.

Être soumis à la TVA c'est aussi récupérer de la TVA, ce qui peut être positif

Toutes les associations ne font pas l'objet d'un contrôle fiscal, il y a des critères de sélection en termes de montant des recettes ou en termes d'intérêt porté à l'association par les pouvoirs publics.

A ce sujet, si l'association respecte la règle des 4P, la franchise fiscale est de 63 059€ à ce jour. Si cette règle n'est pas respectée, l'association est imposable au 1er euro.

Les déplacements effectués bénévolement doivent faire l'objet d'une note de frais standard sur la base du tarif des indemnités kilométriques. Si le bénévole ne souhaite pas être remboursé, ce qui est le cas en général, il doit expressément en faire part. Ceci parce que à la différence du temps passé, le déplacement a donné lieu à un débours réel. Il doit par conséquent être constaté en comptabilité. La charge est compensée par l'enregistrement dans le compte de dons reçus.

Le Bureau National rappelle que les sommes détenues par les antennes sont de l'ordre de plus de 600 k€. Et qu'il convient de s'interroger sur leur sort compte tenu des nouvelles obligations comptables qui entrent en vigueur au 1er janvier 2020.

Bernard Frayssinhes de la FFMC 13 souligne que ce discours est stigmatisant pour les antennes considérées comme « riches », pour lesquelles la trésorerie ne représente pas une somme importante une fois ramenée au nombre d'adhérents. La preuve de la solidarité est déjà faite à travers par exemple le financement du déplacement des antennes ultra-marines.

Richard Esposito rappelle que les ressources financières doivent être mises à disposition de la réalisation du projet associatif. On peut donc considérer que les antennes qui totalisent plusieurs années, voire dizaines d'années de réserves ne **les utilisent pas à 100 % pour cette réalisation.**

Groupe de travail « jeunes » : présentation, point d'avancement et perspectives

Intervenants :

Céline Aubrun – Bureau National

Elise Lacoste – Mandataire groupe de travail « jeunes »

Interventions de la salle

Les adresses mail des Sociétaires Membres de droit récemment ajoutés sont absentes de Gael.

Le problème a été résolu depuis.

Le premier graphique de la présentation montre une baisse des adhérents de la tranche 36-45 ans, est-il prévu quelque chose ?

Le GT « jeunes » a aussi pour vocation de voir au-delà des moins de 30 ans

Des antennes insistent sur l'aspect tarifaire du problème.

Le tarif est un des axes de travail. Il faut savoir attirer les adhérents mais également les garder.

Les CdR de printemps auront lieu mi-semester 2020, les résultats des sondages ne seront donc pas encore connus ?

Le GT se laisse de la marge pour faire tourner le sondage le plus longtemps possible et avoir un maximum de retour. Toutefois, il y aura déjà des réponses à présenter au moment des CdR de printemps.

Les interventions ERJ ne peuvent-elles pas permettre de toucher un public jeune ?

Attention, ce sont des actions réalisées par la FFMC en sa qualité d'expert de la sécurité routière au travers de la conduite du 2RM et riche de sa méthode pédagogique qui doit être dénué de tout prosélytisme.

Les Éditions de la FFMC se posent également la question de savoir comment attirer les jeunes vers la presse papier voire même numérique.

Le « vieillissement » touche toutes les structures (excepté, par définition, la FFMC loisir). Il s'agit d'un problème global de communication : qui communique, sur quel support ? Ce sont des questions auxquelles va bien sûr réfléchir le GT « jeunes » : comment augmenter la visibilité de la FFMC sur les réseaux sociaux. Certains, comme Facebook, sont déjà obsolètes.

Patrick Jaquot de l'AMDM souligne, dans ce contexte, le rôle de l'opération « œufs de Pâques » (voir CR du BN des JTIs).

La communication interne de la FFMC – Du bon usage des mails, des listes, du cloud, : comprendre le système d'information de la FFMC pour gagner en efficacité et en convivialité

Intervenants :

Eric Thiollier – Secrétariat National

Marc Bertrand – Secrétariat National

Interventions de la salle

Comment avoir accès à l'agenda du Bureau national et du Secrétariat National ?

Il faut en faire la demande à sn@ffmc.fr.

Nous remercions les intervenants pour leur participation bénévole, leur implication et la qualité de leurs exposés.